



VOTRE SENTENCE EST IRRÉVOCABLE !
Du 24 septembre au 24 octobre 2014,
bénéficiez de 15 € remboursés*
sur le jeu Koh-Lanta lors de vos achats
les vendredis, samedis, dimanches !

TF1
GAMES

15€
REMBOURSÉS*
DU 24 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2014



Rendez-vous sur la page Facebook TF1 GAMES

DU 24 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2014, LES VENDREDIS, SAMEDIS, DIMANCHES

15€ REMBOURSÉS*
SUR VOTRE JEU TF1 GAMES :



POUR BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE, IL VOUS SUFFIT :

D'ACHETER : entre le 24/09/2014 et le 24/10/2014, les vendredis, samedis et dimanches uniquement le jeu TF1 Games : Koh Lanta !

D'INSCRIRE : vos coordonnées complètes en majuscules sur papier libre (nom, prénom, adresse postale complète et pays).

DE JOINDRE : un **relevé d'identité bancaire** (IBAN/BIC), de **recopier le code-barres** du produit acheté sur papier libre ainsi que de joindre le **ticket de caisse original entier** (date, libellé et prix TTC entourés) ou la facture pour les achats par vente par correspondance ou internet (date, libellé, et prix TTC entourés). Si ces informations ne sont pas clairement entourées (même si le ticket de caisse ou la facture ne comportent que ce produit), **la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.**

D'ENVOYER : le tout sous enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 31/10/2014 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

OP JEUX TV 2

OPÉRATION N° 5909 - 13 766 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire, sous 8 semaines environ après réception de votre demande conforme. Pour les DOM TOM, des frais bancaires à la charge du participant pourraient être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant. Dujardin dispose de moyens informatiques destinés à gérer l'opération de l'offre de remboursement. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : HighCo et ses sous-traitants. Certains de ces destinataires sont situés en dehors de l'Union Européenne. La transmission de ces données aux destinataires situés en dehors de l'Union Européenne est destinée à la gestion de l'opération de l'ODR et éventuellement à la future prospection de Dujardin auprès de ses clients. Les garanties suivantes ont été prises pour s'assurer d'un niveau de protection suffisant des données personnelles : le transfert de données est encadré par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à l'adresse de l'opération. *Offre non cumulable avec d'autres offres en cours et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC) et à la France Métropolitaine (Corse incluse), à l'ensemble des DOM TOM français et à Monaco. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité de la participation à l'offre notamment concernant les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Frais de timbre et de participation non remboursés.

